

Demande de Diagnostic Assainissement Non Collectif pour cessions immobilières

Adresse de la demande :

Référence cadastrale : -----

Code Postal : ----- Commune : -----

Coordonnées du demandeur (pour l'envoi des documents et la facturation du diagnostic) :

Nom, Prénom, Fonction : -----

Date de naissance : __/__/____/

Adresse : -----

Code Postal : -----

Commune : -----



Demande de diagnostic :

☐ Contrôle de conformité des installations existantes pour cession immobilière **216,00€**

Contenu du dossier à fournir :

- Le présent formulaire dûment complété et signé,
- Une copie CNI (Carte Nationale d'Identité).

**Formulaire à transmettre à la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux
(CCBRC)**

✉ 1 rue des Petits Champs – 77 820 LE CHATELET EN BRIE
☎ Service eau et assainissement 01.60.66.64.00 - Mail : sea@ccbrc.fr

Le formulaire doit être signé par le demandeur.

Diffusion des informations contenues dans le dossier et engagement du demandeur



Cet engagement doit être signé par le propriétaire.

Tout formulaire signé par une entreprise ou un constructeur ne sera pas recevable.

- ☐ J'autorise la Communauté de Commune à communiquer des informations relatives à mon dossier aux personnes suivantes :

M. / Mme ----- société ----- en qualité de-----

M. / Mme ----- société ----- en qualité de-----

- ☐ Je n'autorise pas la Communauté de Commune à communiquer des informations relatives à mon dossier à des intervenants qui se présenteraient comme concernés par ce dossier.



Je suis informé que la Communauté de Communes peut être amenée à communiquer une copie de ses avis auprès de la Mairie concernée, dans le cadre de l'urbanisme.

Je soussigné(e) ----- m'engage à :

- Compléter, signer et renvoyer le présent formulaire à la CCBRC,
- **Contactez la Société VEOLIA au 09.69.36.05.42 pour la réalisation de mon diagnostic d'assainissement non collectif (ANC),**
- Payer le montant du diagnostic coché en 1^{er} page, à réception du titre exécutoire émis par les Finances Publiques, conformément à la délibération 2023-090 du 22 juin 2023 de la CCBRC à l'issue du diagnostic,
- Conserver (et transmettre au nouveau propriétaire en cas de vente) les factures des travaux et les factures d'entretien de mon système d'assainissement non collectif, ainsi que les contrats d'entretien,
- Tenir à disposition un schéma localisant sur la parcelle l'ensemble des dispositifs constituant l'installation en place,
- Assurer le bon entretien de mon installation, dans le respect de la réglementation et des instructions du fabricant ;

A ----- , le -----

Nom : -----

Prénom : -----

Signature et/ou Cachet

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le Président de CCBRC sis à 1, rue des Petits Champs 77820 LE CHATELET EN BRIE pour être communiquées dans le cadre de l'instruction de votre dossier aux destinataires suivants : Agences immobilières, Diagnostiqueurs, Notaires, Mairies. Le Président a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.

Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle la Communauté de Communes est soumise

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Agences immobilières, Diagnostiqueurs, Notaires, Mairies.

Les données sont conservées pendant une durée de 5 ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement. Les droits à l'effacement, la portabilité et l'opposition ne s'appliquent pas dans ce cas.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante: sea@ccbrc - 1, rue des Petits Champs 77820 LE CHATELET EN BRIE - Tél 01.60.66.64.00.

Si vous estimez, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits ».

Pour information, voici les références relatives au SPANC : Art. L.2224-7 à L.2224-12 du CGCT ; Art. L.2224-1 du CGCT ; Art. L.2224-1 du CGCT.